



Présidence/Cabinet
N°/Réf : Cab/2021-M05

**Lettre de mission de Philippe Carré,
Vice-président, système d'information et numérique**
2020-2024

Les défis du numérique et du système d'information (SI) se sont accrus ces dernières années dans toutes les missions et les services des universités. Le système d'information d'un établissement dépasse aujourd'hui la notion d'applications informatiques pour tendre vers un système intégré répondant à une ambition générale. En accord avec la présidente, le vice-président en charge du système d'information et du numérique définit la stratégie de l'établissement pour le système d'information et le numérique par grands domaines d'intervention. Les choix opérés doivent se traduire par une organisation efficace de l'établissement qui contribue à la réussite en formation et en recherche et sécurise la trajectoire financière de l'établissement. Le système d'information offre un cadre organisationnel pour atteindre les objectifs pour chaque activité, via des applications, des personnes liées au SI et des infrastructures, et de l'intégration de ces activités en processus. Les objectifs de la mission du vice-président en charge du système d'information et du numérique sont *i)* de dépasser la vision technique du système d'information de l'établissement et de l'urbaniser et *ii)* d'accompagner la mise en place des usages du numérique.

Missions. Le vice-président en charge du système d'information et du numérique a pour mission d'élaborer et de veiller à la mise en œuvre d'une politique d'urbanisation du système d'information. Pour définir les grandes orientations, il doit tenir compte des usagers pour leur offrir des services efficaces et adaptés aux différents métiers de l'établissement. Il doit veiller à ce que les options techniques soient concertées et portées dans toutes les entités de l'établissement. Il doit optimiser le choix et l'utilisation des ressources et impulser une démarche d'amélioration continue. Les différentes actions qu'il doit conduire sont de manière non exhaustive :

Actions d'organisation. Il contribue à l'état des lieux des infrastructures, outils, services et ressources numériques et impulse la mise en place d'un schéma directeur du système d'information pour une organisation par grand domaine (formation, recherche, support) et son suivi. Il accompagne une politique de sécurité adaptée tant sur les pratiques que sur les outils et renforce le processus de dialogue entre les usagers et les services communs autour des questions du numérique.

Actions pour les services aux usagers. Il veille à la mise en place d'une cartographie de l'offre de service numérique pour les étudiantes et les étudiants en formation initiale et continue mais aussi pour l'orientation des lycéens et après la diplomation puis son amélioration. Il contribue à l'amélioration de l'offre de service numérique pour les pratiques pédagogiques et définit une stratégie numérique mobilisant notamment les techniques de *learning analytics* pour favoriser la réussite étudiante. Il impulse le déploiement d'un système efficace de partage interne d'information et de travail collaboratif. Il contribue à une décentralisation d'applications innovantes pour la recherche (calcul scientifique ou gestion de données massives par exemple) au sein d'une entité dédiée, en lien avec la stratégie régionale. Il soutient l'homogénéisation, dans la mesure du possible, des méthodes et outils de gestion des différentes tutelles des laboratoires (Cnrs et Inserm principalement) mais aussi soutenir l'évolution du système d'information ressources humaines.

Actions pour les ressources. Il inscrit dans un programme pluriannuel les choix et les investissements en matière d'infrastructures numériques (réseau, stockage, calcul, etc.) en lien avec la vice-présidente en charge des finances. Il met en place un portefeuille des projets des services numériques et les outils de monitoring associés. Il accompagne les évolutions des infrastructures notamment en lien avec la stratégie régionale.

Périmètre d'action. Le vice-président en charge du système d'information et du numérique est rattaché au pôle gouvernance et pilotage de l'équipe présidentielle. Il rend régulièrement compte de ses actions. Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe ou préside les différents comités de pilotage en lien avec le SI, participe aux différentes instances de la Région Nouvelle-Aquitaine concernant les infrastructures et les questions du numérique, participe aux différents comités du Numérique pour l'éducation

Il est en lien avec la Direction Générale des Services et plus particulièrement avec la direction du service *i*-médiat. Il est également. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute la durée sa mission. Elle pourra être mise à jour le cas échéant.

Poitiers, le 1^{er} septembre 2021,

Virginie LAVAL

Présidente de l'université de Poitiers